

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE LILLE  
COMMUNE DE VERLINGHEM

**Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept septembre deux mil vingt-trois, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Membres présents :** M. Thierry BONTE, Maire – M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire. Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers Municipaux Délégués. Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Nathalie MASSON – Mme Capucine MAYEUR – Mr Grégoire HAMY – Mme Christiane MEURILLON – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** M. Bernard DECLERCK – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON).

**Secrétaire de Séance :** M. Damien DELAIRE.

**N° 2023-35 - Objet : Subvention au titre du programme national ACTEE dans le cadre de l'audit énergétique portant sur la salle de sport en 2021. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention d'attribution avec la Métropole Européenne de Lille.**

Rapporteur : Mme Anne GOFFAUX.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie métropolitain (PCAET) adopté en février 2021, la Métropole Européenne de Lille (MEL) accompagne les communes volontaires dans leur démarche de transition énergétique et bas carbone de leur patrimoine communal.

En cohérence avec les objectifs du PCAET, la MEL anime une palette d'outils financiers et techniques mise à disposition des communes du territoire métropolitain s'appuyant sur les trois piliers de la maîtrise de la demande en énergie – à savoir la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Ainsi, les communes peuvent bénéficier :

- D'un soutien financier pour leurs investissements communaux au travers du fonds de concours dédié à la transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal, et du dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE),
- D'une ingénierie qualifiée au travers de la mission de Conseil en énergie partagé, pour les communes de moins de 15 000 habitants ne disposant pas ou peu d'ingénierie interne ; ou encore du cadastre solaire.

En apportant un soutien technique et financier, ces outils doivent permettre à l'ensemble des communes d'amplifier le nombre de chantiers performants engagés, tant dans le champ de la rénovation énergétique que de la production d'énergies renouvelables.

Au travers de l'adoption de la délibération n° 20 C 0111 en date du mardi 21 juillet 2020, le Conseil métropolitain a également validé la candidature de la MEL au programme national ACTEE, lancé le 2 octobre 2019 par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), visant à accélérer le développement des projets d'efficacité énergétique et bas carbone dans les bâtiments publics.

Conformément aux exigences de ce programme et dans une logique de mutualisation régionale des dynamiques de rénovation énergétique, la MEL a candidaté à ce programme – aux côtés d'Amiens Métropole et de Valenciennes Métropole, dans l'objectif d'amplifier le nombre d'audits thermiques réalisés par les communes adhérentes à la mission de Conseil en énergie partagé.

Lauréate, la MEL a ainsi obtenu une recette d'un montant total de 25 390 € en soutien aux 9 audits réalisés par la MEL et 5 communes, dont la commune de Verlinghem. La recette d'un montant total de 2 025 € revient par conséquent à la commune pour un coût total d'opération de 4 050 €.

Sur proposition de la Commission de Finances,

Ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- Autorise la commune à percevoir la subvention d'un montant de 2 025 € au budget de la commune en section de fonctionnement,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution de ce financement avec la Métropole Européenne de Lille.

Le secrétaire de séance,  
Damien DELAIRE.



Ainsi fait et délibéré.  
Pour extrait conforme.  
Le Maire,  
Thierry BONTE.

Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la transmission en Préfecture le 10/10/2023  
et de la publication le 11/10/2023 Thierry BONTE, Maire.



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2023_35
Objet :	Subvention MEL programme Actee audit énergétique salle sport
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215906116-20231005-DEL_2023_35-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215906116-20231005-DEL_2023_35-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : del_2023_35.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20231005-DEL_2023_35-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	131.3 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Q3_Convention_mel_actee.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20231005-DEL_2023_35-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	211.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 octobre 2023 à 10h31min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 octobre 2023 à 10h31min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 octobre 2023 à 10h31min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 octobre 2023 à 10h31min38s	Reçu par le MI le 2023-10-10